

Pointe-à-Pitre, le samedi 6 juillet 2024

AVIS AUX USAGERS N° 41/2024

Objet : Travaux de marquage

Date(s) : 09 et 11 juillet 2024

Annexe : plan de marquage de la zone (ligne jaune)

La Capitainerie du grand port maritime de la Guadeloupe informe les usagers du terminal de Jarry que :

Pendant toute la durée des travaux de battage de pieux, une zone de port de casque obligatoire pour l'ensemble des usagers du terminal est mise en place.

Le mardi 9 juillet et le jeudi 11 juillet, des travaux de marquage (ligne jaune) de l'entrée de la zone seront effectués par le groupement d'entreprises ETMF-EGCA-ETPO.

Il est demandé à tous de faire preuve de vigilance et d'extrême prudence quant à la circulation aux abords de la zone de travaux et de respecter la signalisation mise en place.

Stéphane ANOT

Officier de Port Adjoint chargé du système d'information et des statistiques


Destinataires : Agents Maritimes – Armements – Station de pilotage – Société de remorquage – Transporteur - Personnel Capitainerie

ANNEXE 1 : plan de marquage de la zone (ligne jaune)

